

ARRÊTÉ N° 2024-701

portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'
ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE DEUXIEME CLASSE
Spécialité : Musique - Discipline : Musiques actuelles amplifiées (tous instruments)

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le Code général de la fonction publique,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

VU le décret n° 2012-1019 du 3 septembre 2012, modifié, fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n° 2023-1059 du 10 novembre 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de deuxième classe, spécialité : « Musique » - Discipline : « Musiques actuelles amplifiées (tous instruments),

VU les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

ARRETE :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de deuxième classe, établie au 15 novembre 2024, mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 3 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

Article 3 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

Article 4 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 7 novembre 2024

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20241107-1-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-11-2024

Publication le : 07-11-2024

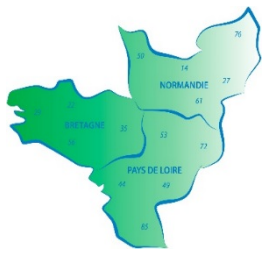
2



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chantal PÉTARD-VOISIN'.

Chantal PÉTARD-VOISIN



**LISTE D'APTITUDE
CONCOURS D'ACCES AU GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

Service Interrégional des Concours

**SPECIALITE : Musique
DISCIPLINE : Musiques actuelles amplifiées (tous instruments)**

Période de validité : 15 novembre 2024 au 14 novembre 2025

Centre de Gestion organisateur :
Service Interrégional des Concours
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNE-FOUILLARD Cedex

Lauréats
MARTINEAU Cedric
PIGACHE Florian
SALÈTES Maël

Cette liste comporte 3 noms.